RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE MOUDEYRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES SÉANCE DU 25 JUILLET 2022 DCM 2022 / 028

Nombre de membres

- En exercice : 10 - Présents : 6

- Excusés représentés : 0

- Absents: 4

- Votants :

Pour : 6 Contre : 0

Abstention: 0

Date de convocation: 19 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq du mois de juillet à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents:

CELLE Éric

DALENS Gérard

DESCAMPS Véronique

GENTES Laurent

GRAIL Jérôme

PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s):

Absents:

CHANAL Fabrice, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance :

GRAIL Jérôme

APPEL A PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER

Monsieur le Maire fait une synthèse de sa réunion avec Monsieur Thomas Facqueur, animateur du LEADER GAL VELAY.

Il rappelle que des projets peuvent encore être déposés dans le cadre du plan d'actions 2015-2022, avant le premier septembre 2022.

Pour être éligibles, ces projets doivent s'intégrer dans une des six fiches actions définies par le programme GAL Pays du Velay et respectés un plafond de 66% d'aides publiques.

Parmi les projets qui pourraient être présentés, Monsieur le Maire propose :

- Création d'une passerelle piétonne pour le développement du parcours des moulins en lien avec la valorisation touristique de la vallée de l'Aubépin ;
- Acquisition de mobiliers et d'équipements scéniques pour la création d'une salle de conférences à la chaumière des Saveurs ;
- Acquisition de rosalies électriques pour développer l'offre écotouristique du village de Moudeyres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la liste des projets énumérés ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à présenter ces projets auprès du GAL Leader Pays du Velay.

AR Prefecture

043-214301442-20220725-2022_028-DE Reçu le 01/08/2022

Publié le 01/08/2022

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués. Au registre sont les signatures Pour extrait conforme

> Le Maire, Laurent GENTES

AR Prefecture